



TRIPLE DIALOGUE À LA CROIX GIBAT | 2006

L'autorisation d'exploiter la carrière de la Croix-Gibat arrivait à son terme. La municipalité était soucieuse de maintenir des emplois et une activité économique qui répondent à des besoins locaux évidents de matériaux, mais pas à n'importe quel prix environnemental ou social. L'association de riverains tenait au retour d'une meilleure qualité de vie sans la carrière. Le carrier avait promis de ne pas chercher à prolonger l'exploitation mais ...

Un dialogue s'est alors noué entre les **3** parties : pouvait-on prolonger la carrière en satisfaisant tout le monde ? Lors des nombreuses rencontres et discussions, ce sont autant l'écoute et la volonté partagée de tous pour aboutir que les réponses et les engagements écrits apportés par Hélyary Granulats qui ont permis de lever les différents obstacles.

De fortes exigences ont été demandées par la Commune et les riverains sur le respect des riverains, de l'environnement, de la réglementation et des engagements pris tant en termes d'exploitation que de réhabilitation, d'autant plus que la municipalité est très engagée depuis longtemps en faveur de l'environnement ; elle organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations (déchets, eau, air, transports, biodiversité, reboisement, etc.) ; depuis 13 ans, elle participe aux "Journées Nationales de l'Environnement".

En 2007, lors de la "Semaine Nationale du Développement Durable", Hélyary Granulats et la Commune de Trégueux ont décidé de concourir aux Trophées du Développement Durable organisés par la Région Bretagne et l'ADEME. En effet, ce dossier répondait pleinement au concept des **3** piliers (social, économique, environnement) du Développement Durable en donnant la possibilité aux générations actuelles de "satisfaire" leurs besoins sans hypothéquer ceux des générations à venir. « ***Dans le contexte actuel de rejet systématique de la société pour tout projet susceptible de nuisances, et sur le site ultrasensible de la Croix-Gibat (vallée de l'Urne et abords relativement urbanisés), accorder une extension prolongation d'exploitation relevait du défi*** » Ceci n'a pas échappé aux membres du jury !

